

Évolution du type d'habitation rurale au Canada français

Pierre Deffontaines

Volume 11, Number 24, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020741ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020741ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deffontaines, P. (1967). Évolution du type d'habitation rurale au Canada français. *Cahiers de géographie du Québec*, 11(24), 497–522.
<https://doi.org/10.7202/020741ar>

Article abstract

The rural French-Canadian farmhouse has undergone a painfully slow and broken evolution. The first colonists, accustomed to a temperate climate with relatively mild winters, were poorly prepared for their struggle against the below-zero temperatures of the new world. The stone walls of the first houses were poor insulators, and were easily broken up by frost. Fireplaces and hearths were inefficient to the point of being useless. This poor adjustment to the Canadian reality helped to result in a decimation of the human and animal population. After many only partly successful attempts at improvement (the wainscoting of exterior walls, the insulating of floors, primitive forms of central heating, the construction of wooden buildings with cedar shingling, and diversification of farm buildings), the rural French-Canadian farmhouse slowly became more and more distinctive, and now is quite different from other rural European houses. Nevertheless, despite certain virtually unique features, it still resembles a type of building found almost everywhere in rural North America, with its balconies, verandahs, and numerous out-buildings.

11

ÉVOLUTION DU TYPE D'HABITATION RURALE AU CANADA FRANÇAIS

par

Pierre DEFFONTAINES

Professeur invité à l'Institut de géographie, université Laval

Introduction d'un nouveau cycle d'habitation

Quand les premiers colons français pénétrèrent au long du Saint-Laurent, ils ne trouvèrent pas sur place de formes d'habitations qui puissent leur servir de modèle à suivre pour construire leurs nouvelles installations.

Les Indiens ne connaissaient pas véritablement la maison, ils vivaient en nomades dans des campements ou *wigwams* faits d'un assemblage de tentes ou *tipis*. Celles-ci étaient coniques, reposant sur une armature de piquets de bois disposés en faisceau, le revêtement des parois était fait en écorce de bouleau, déroulée en pelure d'oignon en commençant par le bas. Pour fermer les interstices, on couvrait le tout de peaux d'orignal ou de bison. Ainsi la grande forêt canadienne n'avait pas élaboré une civilisation de maisons de bois mais de tentes portatives, sans doute elles-mêmes originaires de la prairie ou de la toundra. L'Indien du Canada du Saint-Laurent n'était pas habitué à la maison stable; il était, surtout en hiver, un nomade chasseur dans la forêt, cas curieux où la forêt s'est trouvée associée à la tente et non à la hutte ou à la cabane. D'ailleurs dans les premiers temps de la colonisation, un nombre assez important de Français adoptèrent le genre de vie et le type d'habitation de l'Indien, vécurent en trappeurs, en *coureurs des bois* comme on les appelait, et allaient «se tenter» comme les Indiens.

Les vrais colons durent donc s'inspirer d'abord des modes de construire des pays dont ils étaient originaires. Un nouveau «cycle d'habitation» allait s'ouvrir avec eux, qui partirait des traditions des arrivants; celles-ci servirent de point de départ (on serait tenté de dire de niveau de base). Naturellement, elles ne correspondaient guère aux conditions locales et spécialement au très rude hiver canadien et reçurent une série d'aménagements majeurs qui en firent progressivement un type d'habitation très différent et original. Bien des fois, on a dû assister ainsi, dans l'histoire des types de maison, à la création de formes nouvelles introduites par un peuplement neuf, apportant avec lui d'autres dispositions, qui évolueront d'une façon autonome. C'est cette évolution que nous nous proposons de retracer ici.

Les maisons des « Vieux Pays »

Ainsi les formes de départ sont à rechercher dans les *Vieux Pays*. La majorité des nouveaux colons étaient originaires de l'Ouest français : Bretagne,

Vendée, Normandie, Poitou, Saintonge, zones presque toutes bocagères, où les arbres sont partout en clôtures, mais les forêts rares et petites ; pays d'arbres mais non pays de forêts où dominaient les feuillus, surtout chênes et ormes ; l'utilisation du bois devait s'y faire avec une certaine parcimonie.

La construction, au moins dans les campagnes, était essentiellement en matériaux durs : granites et schistes dans les pays cristallins, les plus étendus, et beaux calcaires dans les zones sédimentaires du pourtour. C'étaient donc des maisons de maçons ; on ne faisait appel au bois que pour les charpentes. Néanmoins dans les villes, à côté de la massive maison de pierre, on trouvait des habitations où le bois servait de squelette ; les murs étaient fermés entre les poutres par du torchis, mélange de terre et de paille, ou par des briques. Le pays de Caux, en Normandie, avait adopté ce matériau léger même pour les maisons de la campagne. Les bois utilisés pour ces constructions de charpenterie étaient les arbres feuillus et branchus des bocages de l'Ouest.

La maison reste en général en contact direct avec le sol qui sert souvent même de plancher ; il y a peu de fondations et pas de cave. Quant à la toiture, on y distinguait deux types : au sud de la Loire régnait un toit peu incliné permettant d'utiliser la grosse tuile méditerranéenne, dite tuile-canal, simplement posée sur la charpente ; au nord au contraire, la toiture était haute et à forte pente, couverte soit d'ardoises ou de petites tuiles plates, soit de chaume de seigle, ce qui était très fréquent dans les campagnes à l'époque de la colonisation canadienne.

En relation avec le climat tempéré et presque sans neige, les différentes fonctions de cette exploitation rurale restaient bien séparées, chacune ayant son bâtiment spécial : logis, étable, grange, écurie, remise. Quand il arrivait que les constructions s'accolaient soit en ligne, soit en équerre, les parties conservaient leur indépendance et s'enfermaient en de gros murs, comme si chaque fonction avait été prévue séparément. Cette multiplication des bâtiments autonomes était d'ailleurs un principe généralisé dans tous les pays de l'Ouest européen et se retrouve depuis la Norvège jusqu'au Portugal.

Tels étaient les éléments fournis par les pays d'origine. Nous verrons comment ces éléments furent utilisés par les colons canadiens et nous commencerons d'abord par l'étude du plus essentiel de ces bâtiments, le logis des hommes.

Les premiers logis d'abord en pierre

À l'image de la France de l'Ouest, on préféra pour le logis la construction en pierre, œuvre de maçonnerie, malgré les immenses réserves de bois que contenait le Canada. C'était d'ailleurs des bois auxquels on n'était pas habitué : épinettes, pins, cèdres (on ne trouvait les chênes et les ormes que dans les parties plus méridionales, atteintes beaucoup plus tardivement ; les chênes, d'ailleurs, furent réservés à la marine). Il n'en était pas de même de la pierre, qui était la même que celle de Bretagne ou de Vendée, un beau granite ; on le trouvait, souvent déjà débité, sous forme de galets de moraines ; ces *pierres de champs*, comme on les appelle, encombraient les terres labourables et il était avantageux



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 1 Logis en pierre de champs, directement en contact avec le sol, sans solage; deux grandes cheminées, ménagées dans les pignons de pierre. Toit haut depuis peu couvert en zinc, avec commencement de courbure du larmier (à Saint-Prosper, à l'est de Shawinigan).

de s'en débarrasser. L'épierrement fut souvent un travail indispensable et préalable à toute culture.

Il y avait aussi de la pierre de carrière, en lits réguliers permettant de tailler de beaux moellons; c'est ce qu'on appelait la *pierre de rang*. C'est elle qui constituait, notamment au bord du Saint-Laurent, les calcaires de Trenton de l'ordovicien en belles strates horizontales, ou les calcaires de Saint-Marc près de Trois-Rivières; on trouvait également de beaux bancs de granite en carrière (granite de Saint-Sébastien). Les Bretons étaient habitués depuis les temps les plus anciens à manier la pierre, depuis les monuments mégalithiques jusqu'aux multiples calvaires et aux hauts clochers d'église.

Évidemment, on ne pouvait se contenter de construire en pierres sèches simplement empilées. Le climat humide et venteux des pays de l'Ouest français, comme du Canada réclamait que les pierres fussent rejointoyées par du ciment; il fallait fermer les interstices entre les moellons, surtout quand il s'agissait de galets plus ou moins arrondis. Les Bretons fabriquaient de beaux ciments blancs en partant des dépôts de coquillages marins ou de quelques bancs calcaires de l'intérieur.

Cette science des mortiers fut introduite dès le début au Canada; on les faisait à l'automne pour s'en servir au printemps, on les conservait en silo et au

moment de les employer, on y rajoutait souvent des poils de vaches qui faisaient un liant et les transformaient en une sorte de ciment armé.

Ainsi les premiers *habitants* qui s'établirent définitivement adoptèrent la construction en dur ; ils voulaient une demeure qui différât de ces cabanes temporaires, élevées par les premiers pêcheurs pour leur établissement provisoire durant la saison de pêche. Ils réclamaient des maisons comme celles qu'ils avaient quittées, des logis qui durent et résistent aux tempêtes.

Inconvénients de la maison de pierre

Mais ces fortes bâtisses en pierre de la France de l'Ouest s'avèrent de plus en plus mal adaptées aux exigences locales. Les premiers colons et maîtres-maçons ignoraient à l'origine, les conditions particulièrement dures des hivers canadiens, l'action profonde du gel et du dégel ; leurs maisons d'Europe tempérée se révélèrent très peu adaptées aux grands froids et aux neiges épaisses.

Les murs de pierre, même très épais, parfois de trois ou quatre pieds, isolaient mal de l'extérieur ; ils laissaient pénétrer le froid et l'humidité surtout lors des terribles tempêtes du *nordet* qui plaquaient la neige sur les parois ; « les murs, disait-on, conservaient le froid et rendait l'intérieur inchauffable », ¹ surtout les gelées faisaient éclater la pierre et plus encore les mortiers qui, malgré les poils de vaches, s'effritaient facilement. On signale souvent des pans de murs écroulés à cause du gel. La solidité de la pierre apparût ainsi moins forte qu'on ne l'escomptait, au point qu'il fallut assez vite se préoccuper de protéger les murs. On essaya de les couvrir d'un crépis supplémentaire de mortier, mais c'était une couverture vulnérable ; on tenta même de les couvrir d'écorce d'arbres d'après la mode indienne ; on s'aperçut bientôt que le bois, et surtout le bois de cèdre canadien, était plus isolant, plus imperméable que la pierre et l'on en arriva à ce curieux paradoxe du mur de pierre protégé par un revêtement de planches « à couvre points » ou par un « lambris » en bardeaux de bois.

La bâtisse en dur présentait un autre inconvénient particulièrement grave au Canada ; elle adhérait directement au sol ; or celui-ci, durant l'hiver, gelait sur une profondeur qui pouvait dépasser le mètre ; gels et dégels animaient le sol de mouvements incessants qui faisaient ressortir les pierres, les déchaussaient et portaient atteinte à la solidité de l'édifice ; nombre de murs anciens présentent des boursoufflements et ondulations qui ont leurs répercussions sur la tenue de la bâtisse et surtout sur les charpentes qui souvent oscillent et s'inclinent.

Mais il y a plus grave encore ; le contact direct du mur avec l'épaisse couverture de neige qui demeure tout l'hiver à l'extérieur, permettait à l'eau de fusion de remonter par capillarité dans la maçonnerie et d'apparaître à l'intérieur du logis sous la forme d'une moisissure spéciale ; c'était pire encore à l'époque du dégel qui durait plus d'un mois ; la maison flottait alors sur une mer de fange.

Néanmoins, durant les deux premiers siècles de la colonisation, la maison canadienne resta en majorité vouée à la pierre, à l'humidité et, pour les habitants,

¹ Mère FRANÇOISE JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE écrit à propos de l'Hôtel-Dieu de Québec : « en ces bâtiments de pierres, il se fait un amas de frimas sur les murailles qui donne une fraîcheur malsaine. » *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, 1750.

aux refroidissements et aux rhumatismes ; c'est elle que l'on retrouve encore dans les zones de plus ancienne colonisation comme l'île d'Orléans, la Côte de Beaupré ou la région de Montréal ; c'est la pierre qui a été utilisée en maints vieux manoirs seigneuriaux restés debouts ; ce type d'habitation est encore appelée la *maison française*.

Il faut reconnaître qu'elle n'était pas mieux adaptée aux conditions locales que ces hautes demeures à toit pointu, construites par les Hollandais dans leur colonie de Curaçao (Willemstad) et qui n'avaient aucune des qualités requises pour lutter contre la sécheresse et la chaleur de ces îles ; il serait intéressant d'étudier les formes de départ des types d'habitation en divers pays de colonisation et de relever l'importance des traditions et atavismes souvent paradoxaux, qui y persistent plus ou moins longuement.

Le feu français

La maison canadienne est dominée par un grave problème, celui du feu ; sans chauffage suffisant, impossible de vivre l'hiver. Le feu est le grand personnage de la maison ; pour se marier, on disait : *faire chaudière ensemble*. La maison est essentiellement un foyer. Mais quel foyer ?

Là encore rien à tirer du foyer indien qui était un feu de campement sur la terre même et sans aménagements ; dans la tente, la fumée était parfois si épaisse qu'on devait mettre la bouche contre terre pour pouvoir respirer ; le R. P. Lejeune raconte en 1596 qu'on devait « manger de la terre pour ne pas boire de la fumée ».

Les nouveaux arrivants amenaient avec eux leurs habitudes de chauffage ; les paysans de l'Ouest français utilisaient le grand foyer ouvert en hotte, l'âtre, appuyé sur la paroi latérale de la maison faite en pierre et assez épaisse pour qu'on puisse y réserver le passage d'une cheminée débouchant sur la crête du toit. Sous cette grande hotte, le feu se faisait à l'air libre ; on s'y chauffait à la braise ou à la flambée en se groupant autour du foyer, dans ce qu'on appelait *le coin du feu* ; le reste de la pièce restait froid.

On employait pour ce feu des bois de braise à combustion lente et à calories élevées : chêne, hêtre, charme qui correspondaient à la couverture végétale de ces pays de bocage tout en feuillus. La cuisine s'y faisait à la flamme, sur trépied ou avec crémaillère.

Au début, les colons canadiens utilisèrent ces foyers ouverts, appelés *maçonnes* parce qu'ils étaient intimement associés à la maison de pierre, également importé de *l'autre bord* ; on les dénomme encore maintenant *les feux français*.

Inefficacité du feu ouvert

De tels foyers qui pouvaient suffire dans le climat tempéré de la France de l'Ouest, se révélèrent d'une inefficacité notoire durant les rudes hivers du Canada. L'âtre, en ce pays, ne pouvait procurer un microclimat vraiment humain ; l'essentiel de la chaleur s'en allait dans la cheminée ; on disait par dérision que le *foyer chauffait le temps*. C'était d'autant plus vrai que les cheminées de-

vaient être spécialement larges car, à la différence des *Vieux Pays*, on était souvent obligé d'utiliser des bois résineux à haute flambée mais qui donne beaucoup de suie ; il faut donc les ramoner fréquemment et disposer pour cela d'une conduite d'assez fort diamètre. Pour loger de telles cheminées, il fallait des murs très épais ; le feu français contribua à l'épaisseur des murs, énorme construction pour peu de résultats.

D'ailleurs les boisements canadiens convenaient assez mal à ces feux ouverts ; surtout composés de résineux, il brûlaient rapidement avec de grandes flammes, mais donnaient peu de braises ; il fallait constamment les recharger ; c'était déjà très occupant durant la journée mais beaucoup plus gênant pendant la nuit où l'on devait se lever plusieurs fois pour « aller au feu ».

Les premiers colons se plaignent sans cesse en effet de leur feu ; même dans les maisons, on ne pouvait vivre que couverts d'épais habits. Marguerite Bourgeois écrit (lettre de 1644) : « C'eût été un grand excès de s'éloigner de la cheminée seulement une heure, car, malgré les flambées, la pièce était une glacière ; encore fallait-il avoir les mains cachées et être bien couverte. »

Il est curieux de constater que le Canada n'a jamais connu le feu fermé de terre ou de faïence, placé au centre de la pièce, si répandu dans les pays continentaux : *pec* slave, *stube* alsacien, *kang* chinois. Cela sans doute est à mettre en liaison avec l'absence de la grande maison carrée, groupant toutes ses parties en une seule construction à vaste toit ouvert sous le pignon, si typique des pays de montagnes neigeuses. L'Ouest français ne possédait pas plus d'exemples de feu fermé que de maison concentrée et le Canada français bien que plus adapté par les conditions géographiques à ces deux dispositifs d'habitation, n'en reçut aucune information et ne les utilisa pas.

La révolution du poêle

Cette inefficacité du feu ouvert était en relation avec l'inadaptation de l'ancienne maison de pierre ; tous deux étaient associés, on ne pouvait changer l'un sans changer l'autre. Une double révolution était nécessaire, les murs abandonnant la pierre pour le bois, en même temps que le feu quitterait les murs devenus inflammables, pour le milieu de la pièce.

C'est seulement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle qu'on commença à employer le feu de fonte, mobile et fermé. Par lui, on ne se chauffait plus à la flamme découverte, mais par rayonnement du poêle où le feu restait enclos. Il est difficile de dire si ce feu fermé a été importé ou s'il a été fabriqué sur place. Nous savons qu'en 1730 furent ouvertes les premières mines de fer du Canada, celles de la rivière Saint-Maurice ; peu après s'installaient dans le voisinage, des forges qui commencèrent à fabriquer des plaques de fonte pour feux ouverts, mais ensuite vers 1750, on entreprit la fabrication de feux de fonte appelés *poêles* ; le premier manufacturier fut Bellefeuille, aux Trois-Rivières. Plus tard, au début du XIX^e siècle, les poêles Bélanger, de Montmagny, vinrent concurrencer les feux de la Saint-Maurice. Les poêles de fonte permirent de sortir le foyer du mur et de l'installer au milieu même de la maison, dans le *vivier* qu'on appelait le *grand bord* en Acadie.

Le poêle devint le meuble essentiel de la maison canadienne ; on lui apporta toute une série de perfectionnements ; on y faisait la cuisine, non plus à la flamme ou à la braise, mais sur les plaques de fonte chauffantes ; on imagina de le munir de fours parfois superposés et l'on obtint la cuisine au four. Ce fut le *poêle à deux ou trois ponts* qu'on appelait *la fournaise*.

Souvent le poêle était orné de décors, de rebords nickelés, de volutes et de miroirs ; c'était le meuble de luxe qui représentait le plus gros capital du logis, celui qu'on acquérait avant de se marier après avoir accumulé un petit pécule en travaillant l'hiver aux chantiers de bois.

Il avait l'avantage de rayonner la chaleur partout. Dès 1751, on opposait les maisons à *feu français* et les maisons à poêle qui avaient déjà toutes les préférences. Quelquefois, on utilisa les deux à la fois, le poêle doublant l'âtre.²

La révolution du poêle se compléta d'une réforme de la cheminée. Dans l'ancien feu, celle-ci était à l'intérieur de la maçonnerie, dans les murs latéraux des pignons ; la cheminée n'avait alors presque pas de fonction chauffante. Pour le poêle de fonte, installé au milieu de la pièce, on utilisa un tuyau de métal pour relier ce poêle à l'extérieur et ce tuyau joua le rôle de transporteur de chaleur ; on allongea son parcours, on lui fit faire des coudes pour desservir les différentes parties de la maison, on lui fit subir des renflements ou des contours insolites, appelés *poêles sourds* pour qu'il communique toutes ses calories avant de rejeter la fumée dehors. C'est la révolution du poêle qui a créé la maison canadienne.

Le chauffage moderne

Aujourd'hui une révolution beaucoup plus considérable vient de s'accomplir dans la mode de chauffage du logis canadien. Au lieu de transporter les calories par la cheminée-tuyau, on utilise l'eau chaude, la vapeur ou l'air chaud par le chauffage central ; en outre, on ne se sert plus de bois mais de pétrole, appelé ici *huile*, ou du gaz naturel ; l'électrification des campagnes, presque complète, permet aussi de plus en plus le chauffage électrique vu le faible coût de l'électricité au Canada. *L'habitant* se trouve libéré de cette énorme servitude du chauffage, qui a pesé si lourdement sur lui durant tout le passé. La part de son lot de terre, souvent un tiers laissé en *bois debout*, pour assurer l'approvisionnement en bois de chauffage, peut être très sensiblement diminuée ; ainsi va s'étendre le domaine cultivé ; également s'est réduit très largement ce grand travail d'hiver qu'était la coupe des bois de feu. Le chauffage, jadis souci dominant du paysan canadien, réclame de moins en moins de travail bien que l'habitant canadien continue à vivre dans l'obsession de la chaleur qui lui vient sans doute des temps passés où il a tant souffert du froid. Les maisons sont, au Canada, presque toujours surchauffées.

La maison sur solage

Le feu, en devenant un dispositif totalement indépendant des parois, libéra celles-ci de l'ancienne servitude de la cheminée. Alors put se poser inté-

² Georges GAUTHIER-LAROCHE, *La maison Bourbeau*, dans *Revue de l'école normale*, Québec, nov. 1955, p.82.



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 2 Petite maison de colon assez récente et simple, en pièces sur pièces sur solage en ciment ; du côté gauche, perron-trottoir rudimentaire, non couvert par avancée du toit ; du côté droit, on a ajouté un perron-trottoir à galerie couverte par une pente de toit annexe ; dans le fond, grange en planches sur solage de pierres (à Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean).

grealement le problème des murs. La primauté de la pierre fut mise en question. On avait expérimenté que le bois était un meilleur isolant que la pierre et surtout, la construction en dur avait le grave inconvénient de relier trop étroitement la maison au sol environnant ; cette séparation d'avec le sol que la pierre ne permettait pas d'obtenir, le bois au contraire la facilitait, la réclamait ; planter les bois verticalement dans la terre, c'était courir la menace plus ou moins rapide de la pourriture de la partie souterraine ; la construction en bois, pour conserver toute sa valeur de durée, réclamait d'être isolée du sol. Au lieu de creuser des fondations, on suréleva la maison en la montant sur quelques substructions en pierre appelées *solage* au-dessus desquelles était placé un puissant châssis de bois, en cèdre habituellement ; c'est la *sole*, formant une armature horizontale ; la maison était ainsi simplement posée en quelque sorte, sur pilotis. Un tel dispositif supprimait pour l'habitation, les contacts avec le sol hostile, avec les neiges ou avec l'eau de fonte. C'est la grande nouveauté de la maison canadienne par rapport à la maison de la France de l'Ouest. Ce solage en pierre de champs

est d'autant plus haut que la hauteur des neiges en hiver est plus élevée ; dans Charlevoix et autour du lac Saint-Jean, il dépasse souvent le mètre, tandis que vers Montréal, il se tient autour de cinquante centimètres.

Le nouveau mode de construction sur pilotis réclamait d'ailleurs certaines précautions ; il fallait empêcher le froid de se glisser sous la maison par le solage. Pour cela, on entoure les bords de l'édifice d'une levée faite en matériaux isolants, soit de terre argileuse bien *assapée* (tassée), soit de graviers de rivières, soit de certains feutrages végétaux, branchages de sapins, ou varrech, voire même du fumier ou à la rigueur de la neige foulée. Cela s'appelle *renchausser* ; à la fin de l'hiver souvent, on défait la levée qui est inutile durant les *temps des chaleurs* ; une maison qu'on ne renchausse pas est une demeure qu'on n'occupe pas l'hiver ; c'est le cas des chalets d'été pour les estivants.

Cette maison, construite sur cadre de bois, présentait un avantage intéressant en pays de début de colonisation où les emplacements sont rarement définitifs ; l'habitation, étroitement liée au chemin dans le système du *rang* canadien, peut changer de place avec le chemin. La première *devanture* fut la rivière et les maisons s'établirent d'abord en *front d'eau*, puis quand les *chemins de rang* s'établirent, elles durent rejoindre la route et celle-ci resta elle-même instable suivant qu'on adoptait le système du *rang simple* ou du *rang double*.

Les anciens édifices de pierre apparurent comme beaucoup trop sédentaires pour ces pays en jeunesse de peuplement ; or la maison de bois sur solage forme un bloc de charpenterie assez léger pour être soulevé et transporté ; il suffit de la placer sur grosses roulettes ou sur patins et on la fait rouler ou, plus facilement encore, glisser sur neige vers un nouvel emplacement. En beaucoup de régions, il y a un spécialiste de ces voyages de maisons qui se déplacent avec tout leur mobilier et même avec le feu allumé. C'est ainsi notamment que les *habitants* âgés qui désirent *vivre sur leur gagné* et se retirer dans le village près de l'église, font transporter leur maison pour laisser leurs enfants continuer à leur place dans la ferme de *rang* ; les jeunes en profiteront pour se construire une maison plus moderne.³ Mais en général, les maisons de *rang* sont plus anciennes que les maisons de village, car le village du Canada s'est constitué bien après les *rangs* ; en plus de l'église, du presbytère et du couvent, il s'est rempli peu à peu des maisons des retraités et de quelques magasins. Ces maisons sont souvent des demeures plus cossues, à un étage (avec un deuxième *plancher*, comme on dit au Canada).

Maison de transition en maçonnerie et bois

Sans doute le passage de la maison de pierre à la maison de bois ne se fit pas d'un seul coup. Il y eut des logis où l'on conserva les deux pignons de pierre, ou au moins un seul en maçonnerie et comportant la grande cheminée ouverte ; seuls les murs latéraux étaient bâtis en bois. On voit encore assez souvent dans les campagnes, des vestiges de maisons incendiées dont il ne reste que les murs pignons en maçonnerie, tout noircis de fumée, la partie de l'édifice en bois ayant été détruite par le feu.

³ Déjà en 1681, on parle d'un transport et charroyage de maison et grange. Thèse manuscrite de R.-L. SEGUIN. *L'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1963, p. 334 et ss.

Mais cette formule intermédiaire ne procurait pas un isolement du sol. Seul l'abandon du *feu français* pouvait permettre la construction totalement en bois sur solage. Ainsi la maison de bois s'imposait ; mais quelle solution adopter ? Celle que connaissait la France de l'Ouest était une technique de charpentier ; pour économiser le bois en ces pays non de forêts, mais de bocages aux arbres branchus et courts, on constituait une simple ossature de poutrelles de bois avec remplissage des parois par du torchis fait de terre argileuse mêlée de paille. Le Canada connut ce mode de construction ; on lui donna même un nom spécial, à la *façon de gasparde*,⁴ « imitant ce qui se fait aux villages de Normandie, » dit Champlain.⁵ On appelait ces parois faites en boue, des *murs bousillés* ; mais un tel matériau était insuffisant pour les logis des hommes et ils furent employés seulement dans les étables.

Pour l'habitation, on essaya divers autres types de remplissages ; par exemple, on utilisa des moellons de pierre, ce qu'on appelait le *colombage pierroté*. On en trouve encore quelques exemples dans la région de Berthier, mais ce mélange, bois et pierre, additionnait les inconvénients de chacun plutôt que les avantages.

Toujours hanté par les souvenirs de charpenterie française, on tenta de remplir les intervalles entre les poutres, en bouts de rondins de bois d'un pied d'épaisseur, entassés comme des moellons de pierre, les faces coupées servant de bord de mur, le tout entouré de mortier comme une maçonnerie. C'était la maison dite en *pans de bûches*. On observe encore autour de Lotbinière et sur les frontières de l'Ontario, cette curieuse forme de transition mais qui représente une très mauvaise utilisation du bois.

La maison de pièces de bois

Tous ces essais de constructions en bois étaient en relation avec les boisements de feuillus de la France de l'ouest. Le Canada avait de tout autres arbres, droits, sans branches, épinettes, cèdres, thuyas, qu'il était aisé de superposer horizontalement, couchés *pièces sur pièces* comme on disait. C'est le système le plus simple, le plus expéditif qu'on utilisa d'abord pour lever la bâtisse sur le cadre horizontal de bois posé sur les solages ; six troncs superposés suffisaient largement pour un mur.

Les arbres furent utilisés d'abord tels quels, simplement écorcés, les parois présentant des surfaces bosselées ; c'est la maison dite en *bois ronds*. Entre les troncs, les interstices sont ensuite bouchés avec de la mousse, des lichens, de l'étaupe ou même du mortier. Le travail de menuiserie était réduit à un simple empilage des troncs ; la construction était beaucoup plus rapide que la maçonnerie avec ses mortiers. Ce type de construction servit souvent de premier abri aux pionniers ; par la suite, il fut relégué au rôle de bâtiment annexe, mais on en trouve encore dans la zone en voie de lotissement, notamment autour de Mont-Laurier, mais cela fait pauvre et colon.

Rapidement, on cherche à mieux ajuster les troncs en les équarissant au préalable à l'herminette ; la maison en *bois carrés* succéda à la demeure en *bois*

⁴ R.-L. SEGUIN, *Les granges du Québec*, Ottawa, 1963, p. 4.

⁵ CHAMPLAIN, *Les Voyages de la Nouvelle France*, Paris, 1637, p. 126.



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 3 Belle et grande maison de cultivateurs en *pièces sur pièces* sur haut solage, avec luxueux perron-galerie à colonnades; trois cheminées et trois mansardes, nombreuses et larges fenêtres; aspect chalet d'été (à Sainte-Anne-de-Beaupré).

ronds; aux arêtes, il faut couper les troncs pour qu'ils s'enchevêtrent aisément; on tailla les angles en *queue d'aronde* ou *tête de chien*.

Le travail du bois se perfectionnait; on apprit à rejointoyer les pièces par des chevilles qu'on pouvait facilement défaire s'il en était besoin; c'est ce qu'on appelait *démancer une maison*. Alors l'arbre devint le principal et presque l'exclusif matériau de construction du Canada. Le Canadien se découvrit une vocation de manieur de bois; ce pays de la belle pierre devint le pays de l'architecture de bois. C'est alors que s'étendit sur le Canada français tout cet extraordinaire réseau de clôture de bois, énorme travail de délimitation de propriété si caractéristique des anciens *rangs*, merveilleuse adaptation des Français au bois.

Monseigneur du Plessis, visitant la Gaspésie en 1811, écrivait: «on ne saurait trouver ni une maison, ni un solage, pas même une cheminée en pierre.»

Même dans les zones privées d'arbres, c'est aussi la maison de bois qui règne; dans l'île de la Madeleine, totalement déboisée, on utilise les bois déposés par le flottage sur les grèves, *bois de marée* et surtout bois d'épave qu'on appelait *bois de naufrage*. Aujourd'hui, bien que la part du bois dans les constructions soit en diminution, les statistiques révèlent que plus de 90% des maisons rurales sont bâties en bois.

Les lambrissures

Une nouvelle étape fut franchie quand on put employer la planche, c'est-à-dire après que se développèrent les scieries actionnées par roues hydrauliques. La scie à la main exigeait un travail trop laborieux pour être largement utilisée. Les moulins à scie apparurent au cours du XVIII^e siècle.

La planche fut employée d'abord comme un revêtement protecteur sur les murs ; en premier lieu sur les murs de pierre, mais aussi sur les murs de pièces. On en couvrait les parois exposées aux mauvais vents ; ce furent les *lambrissures* ou *rambrissures* ; les planchettes étaient disposées à la manière de tuiles, se recouvrant l'une l'autre par leur rebord, formant des *lambris à déclin* ou à *clabord* suivant les expressions canadiennes. On découvrit que cette couverture supplémentaire formait un isolant remarquable par l'espace intermédiaire qu'il laissait entre mur et lambris et l'on en vint à confectionner des parois formées uniquement de planches disposées en double cloison, séparée par un espace vide suivant l'exemple scandinave. Cela diminuait considérablement la dépense de bois, précisément à un moment où la forêt jusqu'alors presque sans valeur, était en train de conquérir des marchés beaucoup plus larges grâce justement à l'industrie de la planche, en attendant que commençât le cycle de la pâte à papier.

Pour augmenter l'étanchéité de ces parois à double cloison de planches, on imagina de remplir le vide intercloison de matières isolantes : mousse, étoupe, chiffons, tourbe, écorce de bouleaux et surtout sciure de bois provenant des scieries et qu'on appelait *bran de scie* ; malheureusement toutes ces matières avaient l'inconvénient d'abriter des rongeurs ; les murs devenaient des paradis pour les souris. Aujourd'hui, on se sert d'éléments minéraux : laine d'amiante, de verre ou d'aluminium ou fibres faites d'un mélange de gypse et de plâtre. On chercha aussi à rendre plus imperméable la surface extérieure des murs de planches ; on les enduit avec une grosse peinture à l'huile de couleur claire qui égaye la maison et souvent, sur la peinture encore fraîche, on projette un fin sable calcaire qui donne une surface granitée très résistante ; d'autres fois les parois de planches sont elles-mêmes revêtues de plaques d'amiante (surtout dans les pays de l'asbeste, Thetford, Sherbrooke). Ailleurs, on utilise les plaques d'aluminium aux éclats étincelants (surtout autour d'Arvida). Ces revêtements minéraux ont l'avantage de parer au grave danger des incendies. Parfois ces peintures et ces diverses couvertures s'étendent aux toitures ; elles contribuent à donner à la maison canadienne cet aspect gai, coloré, propre qui la différencie si nettement de la plupart des maisons rurales des *Vieux Pays*.

À l'intérieur des pièces, au moins pour la pièce principale, le *vivour*, les parois étaient souvent revêtues d'un réseau de lattes de bois posées verticalement qu'on appelait le *boisure* ; aussi le plafond avait un revêtement analogue, c'était le *plancher de haut* ; en général, on cirait ces lattes et cela donnait à la pièce un cachet brillant et luxueux. Ces murs à multiples parois (on arrive parfois à six ou sept revêtements superposés), tout en devenant de plus en plus étanches, restaient légers. La maison canadienne, après avoir été d'abord une construction massive de lourdes pierres enracinées dans la terre, devenait une bâtisse de faible poids simplement posée au-dessus du sol et donc aisément déplaçable.

Les toits en bardeaux

Ainsi la maison canadienne, pour arriver à une bonne adaptation au climat, était passée par toute une série d'étapes. Pour la toiture, il fallut s'écarter plus rapidement des dispositifs des *Vieux Pays*. Les toits canadiens avaient à supporter durant les longs hivers, un énorme poids de neige qu'on n'avait pas à prévoir en France. Naturellement, il ne pouvait être question du toit à faible pente et à tuile méridionale de la Vendée. Le toit à haut grenier de Normandie ou de Bretagne était plus indiqué, mais quelle mode de couverture lui donner ? Le chaume de seigle très utilisé en Bretagne à l'époque de la colonisation canadienne, était le plus économique. Mais il y avait peu de paille libre au Canada ; elle était très utile pour les longues stabulations du bétail durant les hivers, puis les enneigements prolongés risquaient de la pourrir rapidement et les gels et dégels successifs arrachaient les brindilles ; pratiquement on ne l'utilisa que pour les granges, les hangars et les étables. Quant aux ardoises qu'on pouvait trouver sur place et aux petites tuiles plates qu'on pouvait fabriquer, ellesisolaient très mal du froid, s'effritaient au gel et surtout ne gardaient pas la neige ; or celle-ci est une alliée contre l'hiver, elle représente la meilleure protection des greniers ; mieux valait la conserver que de la laisser glisser par brusques avalanches dangereuses sur les devantures de maisons, d'autant plus que l'habitant est responsable des accidents causés par sa toiture.

Autre différence essentielle avec les *Vieux Pays*, le grenier dans la maison canadienne fut très souvent utilisé comme chambre à coucher. Les logis de la campagne sont en général de simples rez-de-chaussée et, comme les familles sont nombreuses, il faut rendre habitable les greniers ; de là l'ouverture fréquente de mansardes dans la toiture et le problème de l'isolement des greniers contre le froid. En Islande, dans des conditions d'humidité froide un peu analogues à celles du Canada, on adopta la toiture en épaisses couches de gazon, dont les fines racines tassées donnaient une suffisante imperméabilité ; mais le Canada est le pays de la forêt et non de l'herbe et du fin gazon serré.

C'est donc au bois qu'on dut avoir recours comme mode de couverture. On disposait précisément d'arbres aux fibres très serrées, qui résistaient bien à la pourriture, le cèdre (*thuya*) et la pruche (*stuga*). On fabrique à la main, à l'aide de maillet à lame, appelé *plaine*, des planchettes faisant tuiles, qu'on dénommait *bardeaux de plaines*, bien plus durables que les bardeaux de scierie. Ce fut le toit *bardoché* qui avait l'avantage de ne pas être glissant et de retenir la neige. Il fut d'abord un toit à deux pans assez raides puis, sans doute sous l'influence anglaise, apparurent quelques toits à quatre pans formant pavillon, dit *toits anglo-normands*.

Nous verrons plus loin que les toits furent ensuite prolongés vers le bas par une bordure moins inclinée, le *larmier*, pour protéger les devants de maison (voir ci-après le paragraphe sur le *perron-galerie*).

De nos jours, les toitures pour lesquelles on avait fait appel à la forêt, plus rapidement et plus complètement que pour les murs des maisons, s'en écartent de plus en plus. On utilise maintenant des matériaux moins inflammables : bardeaux d'asphalte, plaques de fibro-ciment, d'amiante, de tôle, ou d'aluminium.

On voit aussi apparaître, même dans les campagnes, des toits en terrasses plates, imperméabilisés au goudron qui évite complètement les dangers des glissements de neige.

Le perron-galerie

Nous avons vu que cette nouvelle maison de bois était surélevée sur *solage* ; il fallait donc pour y accéder prévoir un escalier et un perron, autre différence avec les maisons des *Vieux Pays*, toujours de plain pied avec le sol. Au Canada, ce perron constituait comme un havre surélevé au milieu de la mer de boue et de fange qui entourait la maison au temps des dégels. Il apparut même comme si avantageux qu'on chercha à l'étendre à toute la façade sous forme d'un trottoir-balcon, qui devint un trait caractéristique de la maison canadienne.

Pour ne pas laisser pourrir, à la neige ou à la pluie, ce précieux perron, on le couvrit d'un prolongement du toit un peu moins incliné, c'est le *larmier*. Le toit prit alors la forme d'un accent circonflexe aplati, et cette courbure du toit vers le bas devint une des formes spécifiques de l'évolution de la toiture canadienne qu'on ne trouve jamais dans les constructions des *Vieux Pays*. Ce rebord du toit présentait d'ailleurs un autre avantage ; il permet de garder la neige plus longtemps sur les bas versants et ainsi de mieux calfeutrer les combles de la maison, souvent utilisés comme chambres. En outre, cette rétention de la neige au bas des toitures protégeait les devantures de maison du danger des avalanches.

Mais cette avancée du toit était appelée à supporter des masses de neige parfois considérable ; on songea à la soutenir par des supports partant du trottoir-balcon ; ainsi le perron se transforma progressivement en galerie à colonnades. Ce balcon couvert s'entoura souvent d'une balustrade qu'on pouvait orner ; il devint progressivement l'un des principaux éléments décoratifs de l'habitation canadienne. Il est plus ou moins étendu, tantôt réduit à l'entrée seulement, tantôt s'allongeant sur la façade principale, parfois même entourant toute la maison en forme de loggia. Ce préau finit par jouer un rôle essentiel : il protégeait de l'humidité les murs et les pieds de la construction ; la porte ne s'ouvrait plus, grâce à lui, directement sur la neige ; il permettait d'être à l'air sans être à la pluie ou à la neige, les enfants y jouaient, les parents s'y reposaient au sec. C'est là que se trouve souvent, à moins qu'elle ne soit sous un petit toit à part, la balançoire à double fauteuil se faisant vis-à-vis, sans doute d'origine tropicale, analogue aux *dodines* d'Haïti. Ces galeries ont parfois été garnies de vitrage, formant véranda, en Gaspésie notamment et aussi dans les maisons anglaises des Cantons de l'Est.

Portes et fenêtres doubles

Cette galerie avait en outre l'avantage d'abriter les portes et les fenêtres, particulièrement vulnérables, mais jamais réduites, ni en nombre, ni en grandeur, comme en beaucoup d'autres pays froids. Ici, les pièces sont bien éclairées, bien mieux que celles de l'Ouest français ; seul le côté dangereux du *nordet* est laissé en général presque aveugle. Dès la fin du *xvii^e* siècle, on utilisa le système

de la double fenêtre, inconnue en Bretagne et en Normandie. Entre les deux baies, une couche d'air intermédiaire joue le même rôle isolant que l'espace laissé libre entre les cloisons des murs. C'est aussi le meilleur moyen de lutter contre le givre qui couvre les vitres de buée opaque et réduit la lumière.

Dans ces fenêtres doubles, le châssis extérieur ne peut être ouvert que du dehors ; c'est dire qu'il reste fermé tout l'hiver ; d'ailleurs pour qu'il soit plus étanche, on le calfeutre avec du papier ou de l'étoupe. L'aération s'obtient par une petite glissière, ménagée dans l'une des vitres de la fenêtre à laquelle on adjoignait souvent un ventilateur fonctionnant automatiquement par simple pression de l'air. Des précautions analogues sont prises pour la porte qui, elle aussi, est double ; souvent la porte extérieure est séparée de la porte intérieure par une sorte de narthex ou avant porte, appelée *le tambour* ou la *contre porte*, dans lequel on peut secouer ses vêtements couverts de neige, enlever ses caoutchoucs (appelés ici *pardessus*) recouvrant les souliers. Les portes extérieures sont souvent démontables comme les doubles fenêtres ; on peut les enlever à la saison chaude.

Maison d'hiver et maison d'été

La différence si accentuée entre les saisons, *les temps*, comme on dit au Canada, a provoqué souvent dans l'habitation canadienne d'autres dédoublements. C'est ainsi que la cuisine, avec son grand poêle central, se révéla presque invivable durant les torrides journées d'été. La plupart des habitants se sont construits une cuisine d'été, en général adossé aux vents froids du *nordet* ; c'est une pièce, petite, sans double porte ni double fenêtre ; elle est en général peu soignée, moins bien meublée ; on l'appelle le *bas-côté* ou la *cuisinette*. Dans la région de Lotbinière, tout le monde a son *bas-côté*. Parfois, il constitue un bâtiment séparé, il s'annexe même un dortoir rudimentaire pour les nuits chaudes et aussi une buanderie avec courants d'air. On évolue ainsi en certains cas vers une maison simplifiée servant d'habitation d'été ; à la fin des travaux de septembre, on *rentre à la grande maison*, tandis qu'en fin mai, on commence à prendre les repas au *bas-côté* (notamment en Beauce). Il arrive qu'avec le développement du tourisme estival, les *habitants* se retirent complètement dans leur maison d'été et louent aux estivants américains leur maison d'hiver plus soignée.

Chez les pêcheurs de la côte nord du bas Saint-Laurent, on en arrive à une dissociation complète de l'habitat ; les maisons d'été, plus rudimentaires, sont installées dans les îles côtières et servent pour la pêche ; les maisons d'hiver sont retirées un peu en arrière de la côte, à l'abri des intempéries ; dans les îles, il n'y a pas d'arbres ; il faut se contenter de tourbe ou de bois flottés comme combustible, à peine suffisant pour les rapides cuisines d'été ; par contre, la maison d'hiver, reculée à quelques dix milles vers l'intérieur, à l'orée de la forêt, a d'amples moyens de chauffage, curieuse sorte de transhumance du chauffage.

En Gaspésie, on observe aussi cette tendance ou dédoublement de la maison ; au bord de l'eau, sur le *banc*, on a la *maisonnette*, perchée sur des pilotis enfoncés dans les sables de la grève et accompagnée des *vignots* pour sécher le



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 4 À gauche, maison en pierres de champs, sans solage, avec cheminée dans le pignon gauche, au sud-ouest; on y a ajouté récemment un petit perron-trottoir avec escalier; c'est la maison d'hiver; mais à droite, à côté, on a construit une maison d'été en planches sans cheminée, mais avec un petit solage (à Saint-Nicolas).

poisson, mais la ferme, pour l'exploitation agricole, est dans les terres, souvent assez loin, et naturellement beaucoup plus importante et plus cossue.

Dans l'île de la Madeleine, l'annexe d'été appelée *tambour*, se transporte sur *solage* pendant la belle saison, au point qu'on le considère souvent comme un meuble.

Multiplicité des bâtiments de ferme

Cette tendance à la multiplication des bâtiments, qu'on observe déjà dans le logis d'habitation, prend toute son ampleur dans les différents locaux qui composent l'ensemble de l'exploitation rurale canadienne.

Une adaptation aux rigueurs de l'hiver aurait pu conduire à une toute autre solution, celle qui a été adoptée en maintes zones européennes surtout montagneuses, la grande construction carrée, unique, à large façade sous pignon, groupant tous ses services sous un même grand toit, avec un immense grenier à foin servant de couverture contre les froidures. On retrouve ce type avec des variantes en des régions très différentes : Jura français, Suisse bernoise, hautes vallées du Dauphiné, Forêt Noire, Pays basque, et même Catalogne orientale.

Le Canadien n'a pas été influencé par ces maisons montagnardes. Il conserva les habitudes des pays de l'Ouest européen, davantage orientés vers la ferme

divisée en multiples bâtiments ; il renchérit même dans le sens de l'émiettement ; presque chaque fonction de la maison, même la plus infime, obtint progressivement sa propre construction ; on rencontre des fermes qui ont plus de douze bâtiments séparés. Comme en Bretagne, le paysan n'a pas conçu un outil de logement systématique, la maison a proliféré souvent au petit bonheur sans plan d'ensemble.⁶

Aujourd'hui la dispersion des bâtiment tend même à s'accroître ; le corps de logis, quand on le reconstruit de neuf par désir de confort, cherche à s'isoler davantage.

La grange et l'étable

Dans l'association composite de constructions qui constitue la maison rurale canadienne, les plus vastes bâtiments sont la grange et l'étable ; elles sont rarement séparées l'une de l'autre ; ou bien l'étable est dans le prolongement de la grange, ou bien elle occupe le versant bien exposé de la grange, ou bien, ce qui est le cas le plus fréquent aujourd'hui, elle s'installe au rez-de-chaussée de la grange qu'elle contribue à surélever et à rendre plus majestueuse. L'étable exige des soins particuliers ; les anciennes, faites à l'image de celles de France, se révélèrent très insuffisantes ; la mortalité du bétail fut effrayante dans les premiers temps, durant la longue stabulation hivernale que n'ont pas à subir les troupeaux des *Vieux Pays*.

Il fallut d'abord isoler les bêtes du sol qui transmettait froid et humidité malgré les litières, toujours insuffisantes, vu la longueur de la stabulation ; on devait souvent recourir, dans les derniers mois d'hiver, à des litières de feuilles, voire de sciure de bois. On essaya des pavages surélevés en pierre, mais la pierre gardait les frimas ; on en vint à des planchers de bois surtout en cèdre qui ne pourrit pas facilement ; souvent ces planchers étaient montés sur solage ; aujourd'hui on se sert de plus en plus de caissons en ciment bien drainés et exhaussés.

Pour les murs, on abandonna plus rapidement que dans le logis de l'habitant la pierre, qui exigeait un gros travail de maçonnerie avec les mortiers ; on s'inspira d'abord en certains cas, de la construction en torchis ou colombage sur armature de bois, dit à la *gasparde* ; ces étables en murs *bousillés*, c'est-à-dire en terre boueuse, se répandirent assez largement au début du XVIII^e siècle, surtout dans la région de Montréal où l'on en trouve encore, mais c'était des constructions fragiles, même quand on les revêtait de mortier et de chaux. En général, on utilise le bois ; d'abord les pieux plantés verticalement dans le sol, mais le danger de pourriture et l'absence d'isolement du sol firent préférer la construction *pièces sur pièces*, en *bois ronds*, superposés horizontalement sur *solage*, auxquels ont succédé d'abord les *bois carrés* et enfin les planches en double cloison à intervalles isolants remplis de *bran de scié*. Le *solage* permettait le transport du bâtiment.

Quant au toit, il fut à l'origine, couvert de chaume, chaume de paille de blé ou plutôt de seigle, mais aussi de chaume des roseaux des *battures* du Saint-

⁶ LE LANNOU, *Géographie de la Bretagne*, t. I, p. 257.



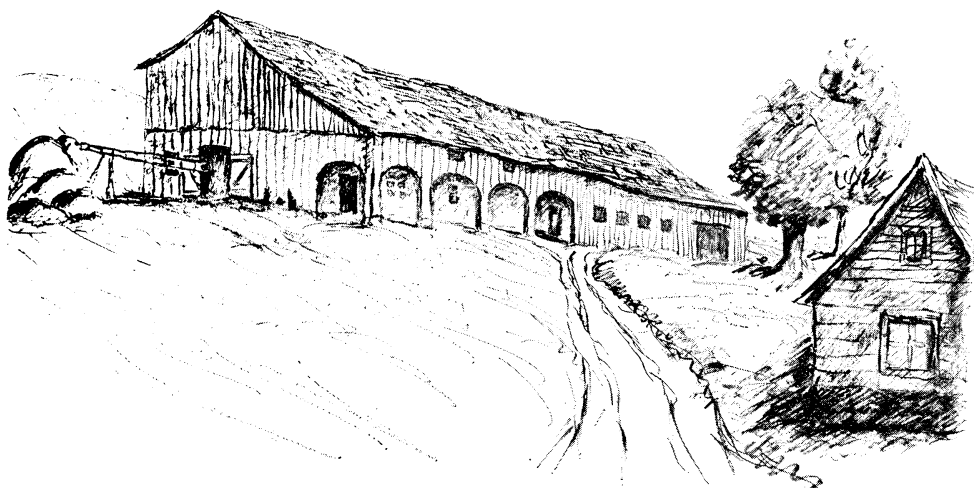
(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 5 Vieille grange-étable, construite en 1880, élevée sur solage en *pièces sur pièces* de bois carrés, à rebords taillés en queue d'aronde ; entre les troncs, les interstices sont bouchés avec de l'étaupe et du mortier. L'étable est au-dessous et planchée ; la grange est au-dessus, reliée par une haute montée de grange en troncs d'arbre avec pont, abritant l'entrée de l'étable. Récemment, on a rajouté au fond un poulailler et on a couvert la toiture, jadis en bardeaux de cèdre, de plaques de tôle (à Saint-Joseph-de-la-Rive).

Laurent ; en Acadie, on se servit quelquefois des grands iris de marais, les *rouches* qui résistent bien à la pourriture ; assez vite d'ailleurs se sont généralisés les bardeaux de bois.

La grange n'a pas besoin d'être aussi bien enclose, elle réclame même une certaine ventilation ; aussi dès le début, elle s'est contenté du bois, bois ronds et le plus rapidement possible de simples planches, tantôt posées horizontalement, tantôt verticalement. La grande toiture de la grange fut sans doute faite à l'origine en chaume, mais la planche se substitua bientôt aux pailles. Dès le ^{xvii}^e siècle, on cite des granges couvertes moitié d'herbes moitié de planches ; certaines sont revêtues d'écorce de bouleau.⁷ Dans la région de Yamachiche et de Berthier, on trouve encore des granges et des hangars couverts d'une plante à longue tige, communément appelée *herbe à liens* et qui pousse sur les rives du lac Saint-Pierre. Par la suite, le bardeau est venu remplacer les modes de couverture et, de nos jours, pour les immenses toitures des granges-étables, les plaques de tôles ou de diverses sortes de fibro-ciment sont de plus en plus employées. La grange sert à abriter les récoltes, essentiellement blé pour les hommes et four-

⁷ Cité par R.-L. SEGUIN, *Les granges du Québec*, Ottawa, 1963, p. 10.



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 6 Grange-étable à toit dissymétrique, prolongé sur le côté sud par un hangar-portique ; une porte de l'étable est sous la grange, une autre est à côté de la grange ; à gauche, benne suspendue sur rails, pour le transport des fumiers ; toit en bardeaux de cèdre ; à droite, habitation en pièces sur pièces (à Sainte-Anne-de-Beaupré).

rage pour le bétail. Il y eut jadis parfois deux groupes, l'une pour les céréales, blé ou seigle, l'autre pour les foins, mais de plus en plus, le Canada français a abandonné la culture des grains à cause de la concurrence des Prairies de l'ouest et s'orienta vers l'élevage des bovins ; aussi l'abri des fourrages a pris plus d'importance et la grange s'est plus intimement associée à l'étable ; elle est devenue la monumentale grange-étable actuelle.

Quelques auteurs considèrent que cette association remonte à la seconde moitié du ^{xix}^e siècle et serait originaire des États-Unis,⁸ mais il ne faut pas oublier que, dans l'Ouest français, la grange-étable dans un seul bâtiment avec les fourrages en-dessus et le bétail en-dessous est une forme très ancienne, notamment en Vendée et en Limousin, et que s'il y a eu au début de la colonisation des étables séparées des granges, notamment pour le blé, il y a eu aussi des étables et des granges en symbiose étroite. Certaines de ces granges anciennes étaient superposées à l'étable en encorbellement, en *abat vent*, protégeant les portes et fenêtres de l'accumulation de la neige. On rencontre ces formes surtout dans Charlevoix, zone particulièrement neigeuse.

Aujourd'hui, la grange-étable est le plus vaste bâtiment de la ferme canadienne dont elle est la construction la plus typique ; elle frappe par ses dimensions, d'abord par sa hauteur ; elle comprend l'étable au rez-de-chaussée et la vaste grange au-dessus ; on arrive à celle-ci en général par une montée de grange, souvent formant pont, en gros madriers de bois ; c'est le *garnaud* ou *ganoé* ou *pont de fenil* ou *ponton* ; il vient s'appuyer sur le mur de la grange. Il faut l'établir

⁸ R.-L. SEGUIN, *Les granges du Québec*. Ottawa, 1963, p. 37.

avec grand soin car, s'il n'est pas suffisamment isolé du sol, on risque qu'il soit déjeté par la poussée du gel et ne vienne déformer la majestueuse charpente du grand bâtiment. Serait-ce pour ces raisons que les granges du Lac-Saint-Jean, où les gelées sont particulièrement fortes, sont le plus souvent dépourvues de *garnaud*?

La vaste charpente de la grange permet d'amonceler d'énormes *tasseries* de fourrage et paille. Il faut en effet pouvoir abriter de quoi alimenter le bétail et faire la litière pendant le très long hivernage ; les animaux rentrent en étable définitivement vers la Toussaint pour n'en sortir seulement qu'en juin. Les *tasseries* occupent habituellement les bords de la grange, laissant au centre une allée assez large où jadis, on battait au fléau durant l'hiver et qu'on appelle pour cela la *batterie*. Au-dessus d'elle est disposée souvent une déchargeuse sur rail, dénommée la *fourche* ; de nos jours, elle est remplacée de plus en plus par des souffleries.

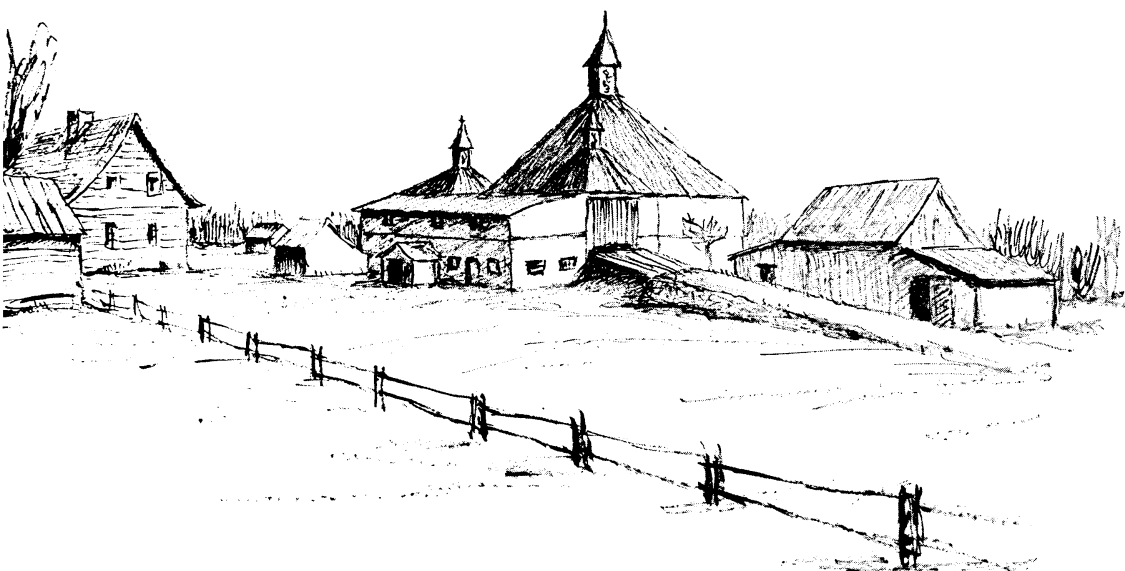
Pour cette immense grange-étable, souvent peinte en rouge sombre, on emploie en général une forme rectangulaire ; certaines ont plus de trente mètres sur dix, quelques fois même plus de cinquante. Pour augmenter la capacité de la grange, on utilise fréquemment le toit en dome ; d'autres fois, on a adopté une forme de bâtiment octogonale qu'on rencontre surtout autour de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et qui est peut être d'inspiration américaine. Dans ce grand bâtiment, l'étable bénéficie de la protection des fourrages entassés au dessus, mais il fallait, au moyen d'un plafond étanche, empêcher l'air de l'étable de monter corrompre les foin et pailles.

Dans de telles étables ainsi calfeutrées et où le bétail doit rester enfermé six à sept mois, il faut prendre grand soin de l'aération ; des prises d'air doivent être prévues en bas des murs, avec glissières pour en régler l'ouverture et, vers le haut, des cheminées de ventilation traversant la grange, débouchent sur la crête du toit, tantôt sous forme de simples tuyaux de poêle, tantôt sous l'aspect d'élégants clochetons à lanterne, couronnant la silhouette du grand toit, d'autant plus nombreux que l'hiver est plus rude et la stabulation plus longue.

Le problème des fumiers restait particulièrement grave ; au cours d'une vie en étable aussi prolongée, souvent dans une atmosphère confinée, il fallait sans cesse renouveler les litières, au moins chaque jour et quelquefois plus souvent ; d'où la nécessité d'énormes provisions de paille, trop souvent insuffisantes, d'autant plus qu'il fallait des litières épaisses pour protéger du froid. L'hiver était la saison des fumiers et c'était un des travaux les plus absorbants et les plus fatigants que celui de changer les litières. Aujourd'hui dans presque toutes les étables, on a adopté pour faciliter ce travail un dispositif de bennes courant sur rail au long des stalles des bêtes et conduisant au tas de fumier en dehors.

Bâtiments variés

Mais ce fumier lui-même réclama aussi certaines protections ; il se décomposait au froid et perdait ses qualités ; surtout, on craignait qu'il ne gelât et ne puisse être enlevé ; or, c'est durant les froids qu'on le transporte en traîneau sur les champs enneigés. Il a donc fallu prévoir, au moins dans les zones septen-



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 7 Ferme canadienne à multiples bâtiments avec grange octogonale, munie de montée de grange et avec étable supplémentaire adjacente. Habitation en *pièces sur pièces* à cheminée centrale (à Saint-Anselme).



(Dessin de Pierre DEFFONTAINES.)

Figure 8 Ferme à multiples bâtiments; de gauche à droite: logis; cachée derrière, remise à voitures; boutique pour le travail d'hiver; derrière, ancien four à pain; porcherie au rez-de-chaussée, surmontée de la laiterie; immense grange-étable moderne, à toit en dôme, couvert de plaques d'aluminium; au premier plan, clôture en grillage de fil de fer carrelé; en arrière, clôture en chicane en poutres de cèdre (à Notre-Dame-de-la-Doré, Lac-Saint-Jean).

trionales du Québec, un hangar à fumier, bâtiment spécial bien séparé de l'étable pour éviter les émanations, et suffisamment vaste pour contenir les masses énormes de litière que fournissait la vie recluse du bétail durant six ou sept mois.

Si l'hiver réclamait un édifice particulier pour abriter les fumiers, il exigeait bien plus encore d'importantes provisions de fourrage pour alimenter les animaux ; en général les granges, malgré leur dimensions, ne pouvaient suffire ; il était ici impossible d'utiliser les meules ; depuis longtemps, l'on a eu recours aux silos qui permettaient de conserver des fourrages verts ; mais eux aussi exigeaient des adaptations. Ce sont en général des tours placées près de la grange-étable, isolées du sol par une haute base en ciment et constituées par une double ceinture de bois ; cela permet de garder des tourteaux ou des *moulées* encore humides. On en voit beaucoup autour du lac Saint-Pierre et dans les Cantons de l'Est, région de grand élevage.

Il y a encore bien d'autres constructions qui entraient dans la composition d'une ferme canadienne ; le poulailler, jadis remisé dans l'étable pour bénéficier de la chaleur des bêtes, possède aujourd'hui en général son bâtiment spécial, souvent très moderne, à paroi double et double fenêtre, muni de son chauffage particulier et parfois d'éclairage artificiel pour faciliter la ponte d'hiver, alors que les œufs sont chers.

Près de l'étable, on élève souvent la maison du lait, pièce propre et bien aérée, fraîche, souvent en pierre où l'on trouve le matériel pour la traite, les écrémeuses et des moyens de lavage et de pesage et souvent aussi un réfrigérateur. Non loin apparaît un autre édicule, la pièce à lessive avec sa grande cuve et son son poêle ; jadis, on y fabriquait aussi le savon. Les lessives étaient en général très importantes ; à cause de la difficulté des séchages pendant les froids, il fallait les concentrer. Aujourd'hui, les machines à laver et à sécher ont réduit le problème.

Presque toujours, on trouve un autre bâtiment spécial qui sert aux occupations d'hiver ; pour cette longue époque où l'habitant vit plus ou moins *encabané*, suivant l'expression locale, il est aussi nécessaire de réserver des horizons de travail que de conserver des provisions alimentaires ; toute ferme dispose d'une *boutique* qu'on pourrait définir comme la pièce à bricolage, dans laquelle le Canadien qui est un merveilleux artisan, manie aussi bien le bois que le fer, le cuir que les fourrures.

Non loin, il y a deux autres constructions qui jadis jouaient un rôle considérable dans la vie de la maison canadienne. Le premier est l'édicule où l'on conservait les provisions. Ce fut longtemps un problème grave que celui de l'alimentation d'hiver, spécialement pour les légumes, bien plus difficiles à conserver que la viande qu'il suffisait de geler ou de fumer. Jadis, le prix des légumes d'hiver pouvait atteindre dix fois celui de l'été ; il fallut donc s'ingénier pour garder des légumes frais, sans les laisser sûrir. On imagine une cave semi-souterraine, le *cavreau*, appelé aussi *légumier* où la température se garde fraîche et égale grâce à une ventilation bien dirigée ; chaque espèce de légumes y trouvait sa place, son *carré* et aussi son mode de conservation, les carottes dans du sable fin, les pommes dans de la tourbe, les poireaux étaient enterrés dans de la terre noire ;

les pommes de terre ayant un large casier placé dans l'endroit le plus frais, c'est-à-dire près de la bouche de ventilation. Les murs du *caveau* étaient tapissés d'étagères où l'on rangeait des armées de pots de confitures et de beurre salé. Ce local, jadis essentiel à l'économie de la vie rurale, exigeait des soins particuliers ; avant l'hiver, on l'aérait longuement, on le blanchissait à la chaux, on y installait un système de ventilation avec moyen de le régler. Certaines fermes possédaient des *caveaux* renommés ; des voisins venaient alors y louer des *carrés*. Souvent on disposait d'une pièce supplémentaire pour d'autres provisions, c'était la *dépense* ou *cabousse* ; l'on y conservait surtout les viandes et charcuteries gelées.

Aujourd'hui toutes les maisons des campagnes reçoivent aisément tout l'hiver leur approvisionnement de l'extérieur et les réfrigérateurs, partout introduits, ont supprimé à peu près totalement l'usage des *caveaux*.

L'ancien bâtiment du four à pain soit en forme de coupole et abrité sous un auvent de bois, soit en pierre et à haute cheminée, est devenue aussi sans utilité depuis que le boulanger du village peut venir toute l'année apporter en auto le pain, même aux maisons des *rangs* les plus isolées ; on ne fait plus le pain *d'habitant*.

Il en est à peu près de même d'une autre dépendance jadis essentielle et aujourd'hui de moins en moins utilisée, le hangar à bois. Le chauffage de la maison canadienne a exigé des montagnes de bûches, environ quinze à vingt cordes canadiennes par ménage soit plus de cinquante de nos stères. Il y avait d'ailleurs souvent plusieurs feux allumés dans la maison canadienne ; en plus de la grande *fournaise* centrale, on trouvait le feu de la boutique, le feu du four à pain, le feu du poulailler, le feu de la pièce à lessive, le feu de la porcherie, le feu de la *boucanière* pour fumer la viande, le feu de la cabane à sucre, etc. ... La multiplicité des feux correspondait au morcellement des bâtiments et réclamait une quantité et une grande variété de combustible.

Pour être bien flambant, il faut que le bois soit très sec, il est préférable qu'il ait été coupé depuis l'année précédente et qu'il soit conservé sous un abri. Souvent on dispose de plusieurs hangars, ne serait-ce que pour répartir les risques d'incendie, mais surtout parce qu'il y a lieu de distinguer des types de bois ; ici bois d'allumage ou *attisée* pour amorcer le feu, surtout cyprès gommeux ou bûches de sapins, bois de cuisine à fortes calories, composées de *bois francs*, trembles ou merisiers, bois de nuit ou *bois de durée* qui se garde longtemps en braise surtout bouleaux et frênes ; *bois de boucane* pour fumer la viande encore humide et vert qui donne beaucoup de fumée. Le meilleur chauffage est donné par l'érable qu'on appelait *bois de riche*, le bouleau est plutôt un *bois de pauvre*. On comprend à cette énumération encore incomplète pourquoi le combustible exigeait parfois jusqu'à trois ou quatre bâtiments.

Mais aujourd'hui, le bois est de plus en plus abandonné comme mode de chauffage ; on emploie le pétrole, le gaz naturel et l'électricité. La plupart des hangars à bois sont sans usage, à moins qu'ils n'aient été transformés en garage à auto.

C'est en effet un dernier bâtiment que comprend encore la maison canadienne, les remises à voitures et machines. Jadis, il fallait prévoir deux types de

remises, l'une pour les voitures d'été à roues, et l'autre pour les voitures d'hiver à patins et pour la *gratte* qui permettait de déneiger les chemins. Aujourd'hui, presque toutes les routes et même les chemins de rang sont déneigés à la machine et restent durant l'hiver circulables, *allables* suivant l'expression canadienne : l'auto triomphe de plus en plus, ne laissant aux traîneaux que les petits transports locaux sur les champs enneigés. Les anciennes remises sont devenues des garages, installés de préférence au long de la route pour pouvoir sortir aisément. Parfois aussi, l'ancienne remise à voiture ou traîneau était installée sous un prolongement du toit de la grange le long de l'étable dont elle protégeait le côté le plus mal exposé.

Pourquoi ce morcellement de la maison rurale ?

Un tel morcellement de la maison rurale présente de graves inconvénients ; les épaisseurs de neige et les grands froids rendent malaisées les communications entre les différentes parties. La cour de ferme est traversée l'hiver par d'innombrables sentiers qu'il faut sans cesse déneiger et qui finissent par devenir des tranchées creuses. Quelquefois on a établi des passages couverts ou on a cherché à rapprocher les bâtiments, mais toujours on a conservé à chacun son autonomie.

Pour expliquer cette étrange multiplication des constructions, on a fait intervenir les risques d'incendies ; ceux-ci de fait sont très fréquents et très dangereux en ces régions où toutes les constructions sont en bois, où les foyers de chauffage sont multiples et presque partout poussés à fond par suite des habitudes de haute température dans les intérieurs. Sans cesse, on annonce que telle ou telle construction a été *passée au feu* suivant l'expression canadienne qui indique bien leur fréquence. D'ailleurs cette périodicité coutumière des incendies est révélée par le fait que les constructions ont une vie relativement courte ; il existe très peu d'anciennes maisons. Cependant, toute sorte de précautions sont prises contre le danger du feu ; le logis, bâtiment le plus exposé puisqu'il contient le poêle, est établi de préférence sous le vent dominant par rapport aux autres bâtiments, pour que l'incendie ne se transmette pas aussi facilement à la grange-étable, et aux hangars à bois ; pour ces derniers, leur multiplicité vient en partie certainement du danger qui plane sur une maison privée de toute possibilité de chauffage par l'incendie de ses provisions de bois sec.

Ce morcellement des constructions vient aussi des exigences variables de chacune des parties vis-à-vis des climats d'été et d'hiver si dissemblables ; une souplesse extrême est indispensable pour s'adapter à des saisons aussi marquées ; ici cloison double, là paroi simple, ici on a besoin de ventilation, ailleurs on cherche à se calfeutrer. Il y eut aussi ce souci de propreté qui est une véritable hantise dans la maison canadienne et qui s'accommodait mieux d'une séparation totale avec les parties de l'habitat réservées à des fonctions salissantes. Il faut sans doute enfin ajouter l'abondance sur place du matériel de construction par excellence, le bois, qui permettait de ne pas viser à l'économie des bâtiments.

Certainement ces différentes préoccupations ont favorisé le morcellement des bâtiments, mais il semble bien qu'il faille surtout faire intervenir un vieil atavisme des gens de l'Ouest européen, qui se rencontre dans toute la France

occidentale, mais qu'on retrouve poussé à l'extrême en Scandinavie, en Irlande, en Islande, en Galice et au Portugal du Nord ; il s'est imposé aussi comme une règle générale à toute l'Amérique du Nord. Au Canada, l'*habitant* a préféré multiplier les constructions, les feux, les autonomies ; c'est là sans doute une question de psychologie plus que de géographie.

CONCLUSION

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que la maison rurale canadienne n'a pas vraiment élaboré de types régionaux très marqués, comme il en existe tant dans les *Vieux Pays*. On construit souvent aujourd'hui sur plans fournis par le gouvernement sans tenir compte des régions. On ne peut reconnaître que des variantes de détail, comme les logis à belles galeries périphériques de la Beauce, les galeries vitrées en véranda de la Gaspésie ou des maisons anglaises des Cantons de l'Est, le *larmier* inconnu en Acadie, la rareté des montées de grange autour du lac Saint-Jean, la présence de séchoir à tabac dans la région de Joliette ou de bâtiments spéciaux pour l'élevage des dindons autour de Valcartier, etc. ... Mais les diverses parties du Canada français n'ont pas de types d'habitations vraiment différenciés. Il ne peut y avoir une géographie régionale de l'habitat. Il faut dire que les « pays », portant nom de pays et constituant une unité de paysage et de mode d'exploitation, commencent à peine à apparaître. Cela exige un très long contact entre l'homme et la terre, beaucoup d'évolutions et de transformations avant de trouver les vocations propres et les dispositifs les mieux adaptés à ces vocations. Au Canada, il n'y eut d'abord comme distinctions essentielles que des désignations générales comme les « bas » et les « haut », le « bord de l'eau » et la « montagne ». Il y eut bien quelques noms de pays qui sont utilisés, tel la Côte de Beaupré, Charlevoix, la Beauce, les Bois Francs, le Lac-Saint-Jean, la Gaspésie ... Mais ils n'ont pas encore dégagé leur autonomie de paysage et d'exploitation et l'étude de l'habitat rural au Canada n'a guère à en tenir compte, elle n'est encore qu'une évolution linéaire générale sans vraies spécialisations, ni profondes diversités locales.

On a essayé de distinguer une maison montréalaise qu'on dit plus massive, plus profonde, à fenêtre plus exigües et qu'on voudrait rattacher à la basse Bretagne et une maison québécoise qui serait plus longue que profonde, à toiture plus élancée, à fenêtres plus grandes et qu'on déclare de type normand.⁹ Mais il nous semble qu'il n'y a pas là de distinctions fondamentales comme il en existe par exemple entre la maison basque et la maison béarnaise ou entre la maison des causses de Quercy et la maison du pays toulousain.¹⁰

La maison canadienne, par toutes ses adaptations progressives, s'est écartée de plus en plus de la maison rurale des *Vieux Pays*. Elle a fini par rejoindre un type d'habitation installé en toute l'Amérique du Nord et jusqu'aux îles antillaises ; là s'est propagée une maison qui est aussi un chalet de bois,

⁹ Gérard MORISSET, *L'Architecture en Nouvelle France*, Québec, 1949, p. 32.

¹⁰ Pierre DEFFONTAINE, *Les hommes et leurs travaux dans les Pays de la Moyenne-Garonne*, Lille, 1937.

construit sur pilotis et muni de balcons et de galeries extérieures et qui est également entourée de multiple bâtiments. Il est curieux de constater que toutes les maison actuelles de l'Amérique du Nord présentent, du Labrador à la Floride, de singulières analogies. Se sont-elles rapprochées en poursuivant chacune leur adaptation au milieu? Les unes en résistant aux ardeurs de l'été, les autres en se protégeant des rigueurs de l'hiver? ou bien ont-elles subi le mimétisme général que le nouveau continent secrète si naturellement?¹¹

RÉSUMÉ

La maison rurale canadienne a subi une lente évolution, faite d'échecs et de trouvailles. Les premiers colons, habitués à un climat tempéré, aux hivers relativement doux, n'étaient pas préparés à lutter contre le froid canadien. Les pierres dont étaient faites les maisons étaient de mauvais isolants et subissaient l'action désastreuse du gel et du dégel. Les foyers, les âtres, chauffaient l'air du temps. Cette mésadaptation a fait de nombreux ravages dans la population et chez les animaux. Après maints et parfois vains tâtonnements, lambrissage des murs extérieurs, planchers isolés du sol, avènement du poêle central, constructions en bois recouvertes de bardeaux de cèdre, diversification des bâtiments, la maison rurale canadienne a pris peu à peu un caractère propre qui la distingue de toute autre maison rurale européenne. Cependant, malgré certains traits bien personnels, elle rejoint un type d'habitation installé dans toute l'Amérique du Nord, avec ses balcons, ses galeries extérieures et ses multiples bâtiments.

SUMMARY

The rural French-Canadian farmhouse has undergone a painfully slow and broken evolution. The first colonists, accustomed to a temperate climate with relatively mild winters, were poorly prepared for their struggle against the below-zero temperatures of the new world. The stone walls of the first houses were poor insulators, and were easily broken up by frost. Fireplaces and hearths were inefficient to the point of being useless. This poor adjustment to the canadian reality helped to result in a decimation of the human and animal population. After many only partly successful attempts at improvement (the wainscoting of exterior walls, the insulating of floors, primitive forms of central heating, the construction of wooden buildings with cedar shingling, and diversification of farm buildings), the rural French-Canadian farmhouse slowly became more and more distinctive, and now is quite different from other rural European houses. Nevertheless, despite certain virtually unique features, it still resembles a type of building found almost everywhere in rural North America, with its balconies, verandahs, and numerous out-buildings.

¹¹ R. BLANCHARD, *L'Est du Canada français*, 11, p. 95. Voir également Georges GAUTHIER-LAROCHE, *L'évolution de la maison rurale laurentienne*, Québec, 1967. 13 dessins expliqués, suivis d'un lexique.